

DOCUMENT A CONSERVER

lycée général
T. Gautier



Hautes-Pyrénées
académie
Toulouse

éducation
nationale

CHARTRE D'UTILISATION DE L'INFORMATIQUE PEDAGOGIQUE

Cette charte a pour objet de définir les modalités et les conditions d'utilisation des accès au réseau informatique pédagogique de l'établissement. Elle se réfère à la législation en vigueur et s'applique à tous les membres de la communauté scolaire.

1 – Champ d'application de la charte

Les services offerts par le réseau informatique du lycée sont destinés à un **usage uniquement scolaire** dans le cadre d'objectifs pédagogiques et sous la responsabilité d'un enseignant ou d'une personne habilitée par le Chef d'établissement.

Le Provisieur

Téléphone
05.62.44.04.60

Télécopie
05.62.44.04.75

Courriel

0650025z@ac-toulouse.fr

Site internet

<http://theophile-gautier.entmip.fr>

15 rue Abbé Torné
BP 1636
65016 TARBES CEDEX

2 – Conditions d'accès au réseau

Chaque utilisateur se voit attribuer des codes d'accès strictement personnels et confidentiels (identifiant et mot de passe) qui lui permettront d'accéder au réseau pédagogique. **Il doit obligatoirement personnaliser son mot de passe dès la première connexion.** La communication éventuelle de ces informations **engagerait son entière responsabilité.**

Chacun s'engage à :

- maintenir confidentiel son mot de passe et le changer s'il a été dévoilé ;
- ne pas s'approprier les codes d'accès d'autrui et ne pas utiliser son compte sans son autorisation ;
- ne pas accéder à des informations appartenant à d'autres utilisateurs du réseau sans leur consentement ;
- ne pas porter atteinte à l'intégrité d'un utilisateur ou à sa sensibilité, notamment par l'intermédiaire de messages, textes, images ou vidéos provocants.

3 – Règles de bon fonctionnement du réseau et accès à Internet

- respecter le matériel et son mode de fonctionnement et signaler tout dysfonctionnement au responsable du réseau ;
- faire un usage responsable de l'Internet : **l'accès Internet ne peut se faire que si le thème de la recherche concerne un travail scolaire.** Il est interdit de télécharger et/ou d'exécuter des logiciels, fichiers audio ou vidéo sans autorisation expresse d'un enseignant ;
- limiter les tirages papier au strict nécessaire ;
- penser à fermer sa session de travail afin d'en interdire toute utilisation frauduleuse.

Les administrateurs du réseau, sur saisine du Chef d'établissement, ont la possibilité de vérifier les sessions des utilisateurs et se réservent le droit, par des actions ponctuelles, de contrôler les travaux et les opérations effectués.

Tout manquement à cette charte peut entraîner :

- l'application des punitions et sanctions disciplinaires prévues au règlement intérieur du lycée ;
- l'interdiction d'utiliser le réseau pédagogique.

La présente charte a été adoptée au Conseil d'Administration du 4 février 2016.

Chaque élève inscrit au lycée Théophile-Gautier et ses responsables légaux s'engagent à respecter cette charte en signant un accusé de lecture et d'acceptation versé au dossier de l'élève.

